

	NOTE D'INFORMATION SUR L'ENCADREMENT EN STAGE DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS ET ELEVES AIDES-SOIGNANTS IFSI IFAS – CHH CHIL	Réf SEO : T06N01-09-02 Création : 03/03/2021 Version : 002 Date : 01/09/2025
---	---	---

- Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 4311618 et R. 6145656
- Vu le décret n° 2006-781 du 03 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
- Vu l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique ;
- Vu l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014 ;
- Vu l'arrêté du 24 août 2012 relatif au diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie
- Vu l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale, Thérapeutique ;
- Vu l'arrêté du 05 juillet 2010 modifié relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute ;
- Vu l'arrêté du 02 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeutes ;
- Vu l'arrêté du 17 avril 2018, modifié, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- Vu l'arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier
- Vu l'instruction N°DGOS/RH1/2010/243 du 5 juillet 2010 relative aux modalités de la réforme LMD ;
- Vu l'instruction DGOS/RH1 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière ;
- Vu l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux ;
- Vu l'instruction DGOS/RH4 du 29 juillet 2016 relative aux orientations en matière de développement des compétences des personnels des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 89-33 du 09 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- Vu l'avis du haut Conseil des professions paramédicales en date du 30 mars 2017 ;
- Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes du 06 avril 2017.
- Vu les orientations du MESRI relatives à la préparation de la rentrée universitaire 2021
- Vu l'autorisation de fonctionnement des instituts délivrée par le Président du Conseil Régional autorisation liée au nouvel agrément du 30 Mars 2022 pour Haguenau et du 1ER Septembre 2021 pour Wissembourg.

L'enseignement clinique s'effectue au cours de périodes de stages.

Selon la directive européenne 2005-36 L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises.»

Pendant les temps de stage l'apprenant doit être confronté à la pratique soignante. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels sont mis en évidence **dans le cadre de la prise en charge globale d'un groupe de patients identifiés.**

Les stages sont à la fois :

- Des lieux d'intégration des connaissances construites par l'apprenant,
- Des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de :
 - l'observation, de la contribution aux soins,
 - la prise en charge des personnes,
 - la participation aux réflexions menées en équipe,
 - l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations de soins et de prises en charge.
- Des lieux permettant le questionnement et la pratique réflexive afin de permettre le développement de la compétence infirmière.

L'apprenant construit ses compétences en agissant (**et interagissant**) avec les professionnels, en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de sa pratique, ce qui l'aide à mesurer sa progression. Il est pro-actif dans son apprentissage pour devenir un praticien réflexif et autonome.

Les objectifs de stage tiennent compte à la fois des ressources des stages, des besoins des apprenants en rapport avec l'étape de leur cursus de formation, et des demandes individuelles des apprenants.

Le stage doit permettre :

- D'acquérir des connaissances,
- D'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels, d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,

- De centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité,
- De prendre progressivement des initiatives et des responsabilités, de reconnaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose
- De prendre la distance nécessaire et de canaliser ses émotions et ses inquiétudes,
- De mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences.
- De confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celle de professionnels et d'autres apprenants.

Les responsables de l'encadrement et leur rôle

Chaque apprenant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien.

- **Le maître de stage** : Il s'agit le plus souvent du cadre de santé. Il exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble des stages. Il est le garant de la qualité de l'encadrement. Il met en place les moyens nécessaires au bon déroulement des stages.
- **Le tuteur de stage** : Le tuteur est connu de l'apprenant. Le tuteur assure un accompagnement de ces derniers et évalue leur progression lors d'entretiens réguliers après avoir demandé l'avis des professionnels qui travaillent en proximité avec ces derniers. Il propose des échanges autour des situations ou des questions rencontrées. C'est lui qui est chargé de faire la synthèse de la progression en stage des apprenants, il doit signer le rapport intermédiaire et le rapport final au même titre que le maître de stage.
- **Le tuteur et le maître de stage** ont des relations régulières avec le formateur de l'institut de formation, référent du stage afin de suivre l'évolution de la professionnalisation de l'apprenant.
- **Les professionnels de proximité** : encadrent l'apprenant, le guident dans les apprentissages du métier. Ils sont présents avec l'apprenant lors des séquences de travail de celui-ci, le guident de façon proximale, lui expliquent les actions, nomment les savoirs utilisés, rendent explicites leurs actes. Ils accompagnent l'apprenant dans sa réflexion et facilitent l'explicitation des situations et du vécu du stage, ils l'encouragent dans ses recherches et sa progression.
- **Le formateur référent de stage** : est un cadre de santé formateur qui est désigné par les instituts de formation comme référent du lieu de stage. Il est l'interlocuteur du maître de stage et du tuteur de stage en ce qui concerne :
 - l'organisation générale du stage,
 - le suivi du parcours clinique,
 - la résolution des situations difficiles dans l'encadrement de l'apprenant.
- **Le formateur référent du stage** est la personne ressource de l'unité de soins pour aider le tuteur de stage et le maître de stage à régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser dans l'encadrement des apprenants. Il a la connaissance du terrain et des prises en charge.
Le formateur référent de stage a accès aux lieux de stage et peut venir encadrer un apprenant sur sa propre demande, celle de l'apprenant, ou celle du tuteur de stage.
- **Le formateur référent pédagogique** : est le cadre de santé formateur qui accompagne l'apprenant pendant toute la durée de la formation. C'est lui qui suit l'apprenant. C'est le référent de suivi pédagogique qui informera le maître de stage des difficultés particulières de l'apprenant avant le déroulement du stage.

L'affectation en stage est du ressort du directeur de l'Institut de formation : Cette affectation respecte la progression de l'apprenant et un parcours professionnalisant et qualifiant. Le stage est qualifiant si 80 % du stage est réalisé dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Le planning de stage : La base légale de travail est de 35 heures par semaine. L'apprenant doit être placé en situation de travail, ainsi il est strictement sur les horaires de l'équipe soignante en tenant compte des possibilités d'encadrement (l'étudiant en soins infirmiers doit être encadré par un(e) infirmier(e) du service. sur la totalité de l'amplitude horaire de chaque journée de stage). L'élève aide-soignant doit être encadré strictement par un(e) aide –soignant(e) ou un(e) infirmier(e) du service.

- En cas de travail continu, la durée quotidienne de travail ne peut excéder 12 heures.
- En cas de travail discontinu, l'amplitude de la journée de travail ne peut pas dépasser 10 heures 30 et cette durée ne peut pas être fractionnée en plus de 2 vacations d'au moins 3 heures.

- La durée hebdomadaire ne peut excéder 44 heures sur une période de 7 jours, heures supplémentaires comprises (rattrapage inclus). Les étudiants ne sont pas autorisés à effectuer plus de 6 jours consécutifs. Ils doivent bénéficier de 2 jours de congé consécutifs dès 15 jours de stage.
- 12 heures de repos sont obligatoires entre deux journées de travail, ainsi qu'un repos hebdomadaire de 36 heures consécutives minimum avec une limitation à 3 nuits sur un intervalle de 7 jours.
- Le travail de nuit comprend au moins la période comprise entre 21 heures et 6 heures, ou une autre période de 9 heures consécutives entre 21 heures et 7 heures. Ce travail de nuit peut se réaliser dès lors que l'apprenant bénéficie d'un encadrement adapté.
- **Le planning est réalisé par quinzaine. Il est connu 15 jours avant.**
- Aucune modification de planning ne peut se faire sans l'accord de l'apprenant.
- Aucune modification d'affectation de service même temporaire ne peut être faite sans l'aval de la direction des Instituts, responsable de l'affectation en stage. (coordonnateur pédagogique : Xavier Brychcy ou directrice : Christine Vergnes).
- C'est la base effective de 175 h (pour un stage de 5 semaines) et de 350 h (pour un stage de 10 semaines) qui est à prendre en compte pour le calcul des heures et la réalisation du planning.

Pour toutes questions, **les Instituts ont un référent** :

- Handicap qui est **Hervé UNTEREINER** : hervé.untereiner@ch-haguenau.fr, poste **3283**
- Egalité qui est **Virginie EYERMANN** : virginie.eyermann@ch-haguenau.fr, poste **3279**

ou au 03.88.06.30.81 en passant par le secrétariat.

- **Les apprenants peuvent faire appel à un psychologue :**

- **Soit en appelant l'Institut de Formation en Soins Infirmiers**
- Soit en utilisant la plateforme mise à disposition par l'ARS. Mise à disposition de psychologues à distance : via une application smartphone et numéro vert (**0 805 23 23 36**)
www.asso-sps.fr/consultations.html

- **Qu'est-ce qu'un stage qualifiant ?**

- Un stage qui permet le développement des compétences spécifiques définie par l'IFSI pour le semestre concerné
- Un stage qui accueille régulièrement des apprenants,
- Un lieu de stage en capacité d'encadrer avec du personnel pédagogiquement qualifié et motivé
- Un lieu de stage possédant un projet d'encadrement avec des tuteurs désignés
- Un stage proposant une progression d'apprentissage à l'apprenant selon des situations de soin prédéfinies
- Un stage qui décline des objectifs de progression par semaine de stage en adéquation avec l'année de formation et le niveau d'acquisition de l'apprenant
- Un stage favorisant la réflexivité de l'apprenant par l'intermédiaire de temps d'analyse et d'échange

- **Quelles sont les conditions qui doivent être requises ?**

- Environnement bienveillant et encourageant
- Confronter à de nombreuses expériences authentiques (récurrentes et prévalentes)
- Impliquer activement les étudiants – appliquer le compagnonnage cognitif qui favorise le transfert des apprentissages et le développement des compétences
- Encourager l'apprenant à la réflexivité
- Privilégier les situations de supervision directe (observation de l'apprenant en situation)
- Rétroaction
- Inciter l'apprenant à verbaliser son raisonnement et son auto-évaluation

- **Quelles sont les conditions qui doivent être requises pour un premier stage AS et IDE ?**

- Service aux capacités immersives et formatrices au monde hospitalier et aux métiers du soin

- Service dont l'accompagnement est sécurisant et bienveillant pour une première confrontation aux réalités du métier
- Service qui permet à l'apprenant d'appréhender la notion de travail en équipe en pluri professionnalité
- Service qui transmet la culture et l'identité professionnelles
- Service qui incite l'apprenant à être proactif et favorise le développement de sa posture étudiante
- Service qui confronte l'apprenant à des situations de soins adaptées à son niveau de formation et aux enseignements dispensés à l'IFSI en amont
- Ex 1er stage : Prise en soins d'un patient âgé dépendant et incontinent en ayant préalablement identifié ses besoins selon les méthodes et les valeurs enseignées à l'IFSI

- **Quelles sont les conditions qui font obstacle à un stage qualifiant ?**

- La nature de l'accueil et l'environnement
- Le manque de rétroaction et d'interactions avec les pairs, le manque de réflexivité du personnel encadrant
- La confrontation à des situations de soins manquant d'authenticité
- Un personnel pédagogiquement insuffisamment qualifié ou qualifié mais démotivé
- L'absence de projet d'accueil et d'encadrement des apprenants
- Le manque de situations de stage prévalentes prédéfinies au sein de l'unité
- L'absence d'évaluation des prérequis de l'apprenant
- Le non-respect d'une progression des apprentissages de l'apprenant

• **Tableau des cadres référents de stage**

CENTRE HOSPITALIER HAGUENAU	CADRE DE SANTE FORMATEUR REFERENT DE STAGE	ADRESSE MAIL	N° DE TELEPHONE
Pôle Cardio - Neuro - Vasculaire			
Neurologie	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
	Dorothée HEITZMANN	dorothée.heitzmann@ch-haguenau.fr	3299
Chirurgie Vasculaire	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
	Pierre LAUGEL	pierre.laugel@ch-haguenau.fr	3272
CENTRE HOSPITALIER HAGUENAU	CADRE DE SANTE FORMATEUR REFERENT DE STAGE	ADRESSE MAIL	N° DE TELEPHONE
Unité Cardiologie Générale	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
	Pierre LAUGEL	pierre.laugel@ch-haguenau.fr	3272
USIC	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
	Pierre LAUGEL	pierre.laugel@ch-haguenau.fr	3272
Pôle Chirurgie - Anesthésie - Pharmacie - Stérilisation			
Chirurgie 1 - Digestive et viscérale	Pierre LAUGEL	pierre.laugel@ch-haguenau.fr	3272
	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
Chirurgie 4 - Ortho-traumatologie	Pierre LAUGEL	pierre.laugel@ch-haguenau.fr	3272
	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
Unité Ambulatoire UACA + UACB	Pierre LAUGEL	pierre.laugel@ch-haguenau.fr	3272
	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
Anesthésiologie - SSPI	Pierre LAUGEL	pierre.laugel@ch-haguenau.fr	3272
	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
Pôle Médecine interne - Oncologie			
Unité 2 - Endoscopie + Hépatogastro-entérologie	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
Unité 5 - Endocrino - diabétologie + Médecine interne	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
Unité 6 - Médecine interne + Hépatogastro-entérologie	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
HJ Oncologie	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
Addictologie	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283

Gériatrie - Soins palliatifs

SSR	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
USLD	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
Unité Soins Palliatifs	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
Court Séjour Gériatrique	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
EHPAD	Nicolas DOTT	nicolas.dott@ch-haguenau.fr	3278
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270

Pôle Femme - Enfant

Gynécologie	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
	Hervé UNTEREINER	hervé.untreiner@ch-haguenau.fr	3283
Néonatalogie			
Urgences pédiatriques			
Nourrissons – Grands Enfants	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
	Hervé UNTEREINER	hervé.untreiner@ch-haguenau.fr	3283

Pôle Réa - USC - Néphro - Dialyse - SAU-SMUR

Réanimation	Hervé UNTEREINER	hervé.untreiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
Néphrologie	Hervé UNTEREINER	hervé.untreiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
SAU-SMUR	Hervé UNTEREINER	hervé.untreiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270

CHIL WISSEMBOURG	CADRE DE SANTE FORMATEUR REFERENT DE STAGE	ADRESSE MAIL	N° DE TELEPHONE
Pôle ARBUS			
URGENCES SMUR Anciennement UPATOU	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
	Pierre LAUGEL	pierre.laugel@ch-haguenau.fr	3272
USC	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
	Pierre LAUGEL	pierre.laugel@ch-haguenau.fr	3272
Chirurgie			
Chirurgie	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
HDJ – Médecine – Chirurgie - Gériatrie	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
FME			
Maternité	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
	Nadine FOELL	nadine.foell@ch-haguenau.fr	3280
Médecine Gériatrie (Secteur Médecine)			
Médecine A	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
Médecine B	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
SSR Cardiologie	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
SSR Polyvalent	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
CSAPA	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
Médecine Gériatrie (Secteur Gériatrie)			
EHPAD Stanislas	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
	Jérémy CHRISTMANN	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Intra Hospitalier	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Les Aulnes Betschdorf	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Lauterbourg	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Woerth	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Seltz	Virginie EYERMANN	virginie.eyermann@ch-haguenau.fr	3279
	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273

CHD - BISCHWILLER	CADRE DE SANTE FORMATEUR REFERENT DE STAGE	ADRESSE MAIL	N° DE TELEPHONE
Médecine et Réadaptation			
PAMG – Court Séjour Gériatrique	Nathalie WALTHER	nathalie.walther@ch-haguenau.fr	3274
	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
PAMG – SSR 2	Nathalie WALTHER	nathalie.walther@ch-haguenau.fr	3274
	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
PAMG – SSR 3	Nathalie WALTHER	nathalie.walther@ch-haguenau.fr	3274
	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
Unité Soins Palliatifs Gériatriques	Nathalie WALTHER	nathalie.walther@ch-haguenau.fr	3274
	Luc NIESS	luc.niess@ch-haguenau.fr	3281
Hébergement et Soins Gériatriques			
USLD Les Jardins d’Emeraude	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
UVP Les Jardins d’Emeraude	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
EHPAD Maison des Aînés 2	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
EHPAD Maison des Aînés 3	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
EHPAD Les Roseaux	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
EHPAD Les Erables	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
EHPAD Le Clos Fleuri Herrlisheim	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
EHPAD Orée du Bois Soufflenheim	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270
Accompagnement Handicap			
FAM St Jean de Dieu	Hervé UNTEREINER	hervé.untereiner@ch-haguenau.fr	3283
	Mickael BARRES	mickael.barres@ch-haguenau.fr	3270

CENTRE HOSPITALIER HAGUENAU	CADRE DE SANTE FORMATEUR REFERENT DE STAGE	ADRESSE MAIL	N° DE TELEPHONE
Pôle Cardio - Neuro - Vasculaire			
Neurologie	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
Chirurgie Vasculaire	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
UTIC + HDS	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
Unité Cardiologie Générale	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
USIC	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
Pôle Chirurgie - Anesthésie - Pharmacie - Stérilisation			
Chirurgie 1 - Digestive et viscérale	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
Chirurgie 4 - Ortho-traumatologie	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
Pôle Médecine interne - Oncologie			
Unité 2 - Endoscopie + Hépatogastro-entérologie	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
Unité 5 - Endocrino - diabétologie + Médecine interne	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
Unité 6 - Médecine interne + Hépatogastro-entérologie	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
Gériatrie - Soins palliatifs			
SSR	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
USLD	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
Unité Soins Palliatifs	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
Court Séjour Gériatrique	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
EHPAD	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
SSIAD	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
Pôle Femme - Enfant			
Gynécologie	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
Pôle Réa - USC - Néphro - Dialyse - SAU-SMUR			
Réanimation	Renaud WINTER	renaud.winter@ch-haguenau.fr	3285
Néphrologie	Renaud WINTER	renaud.winter@ch-haguenau.fr	3285
SAU-SMUR	Renaud WINTER	renaud.winter@ch-haguenau.fr	3285

CHIL WISSEMBOURG	CADRE DE SANTE FORMATEUR REFERENT DE STAGE	ADRESSE MAIL	N° DE TELEPHONE
Chirurgie			
Chirurgie	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
Médecine Gériatrie (Secteur Médecine)			
Médecine A	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
Médecine B	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
SSR Polyvalent	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
Médecine Gériatrie (Secteur Gériatrie)			
EHPAD Stanislas	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Intra Hospitalier	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Les Aulnes Betschdorf	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Lauterbourg	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Woerth	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
EHPAD Seltz	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273
SSIDPA	Stéphanie WEISS	stephanie.weiss@ch-haguenau.fr	3273

CHD - BISCHWILLER	CADRE DE SANTE FORMATEUR REFERENT DE STAGE	ADRESSE MAIL	N° DE TELEPHONE
Médecine et Réadaptation			
PAMG – Court Séjour Gériatrique	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
PAMG – SSR 2	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
PAMG – SSR 3	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
Unité Soins Palliatifs Gériatriques	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
Hébergement et Soins Gériatriques			
USLD Les Jardins d’Emeraude	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
UVP Les Jardins d’Emeraude	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
EHPAD Maison des Aînés 2	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
EHPAD Maison des Aînés 3	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
EHPAD Les Roseaux	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
EHPAD Les Erables	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
EHPAD Le Clos Fleuri Herrlisheim	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
EHPAD Orée du Bois Soufflenheim	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276
Accompagnement Handicap			
FAM St Jean de Dieu	Armelle TANGUY	armelle.tanguy@ch-haguenau.fr	3276